

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## **Arrêté du 17 juin 2024 portant nomination au Conseil du Fonds de péréquation de l'électricité**

NOR : ECOR2416324A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de l'énergie, notamment l'article R. 121-46 ;

Vu l'arrêté du 11 février 2022 portant nomination au Conseil du Fonds de péréquation de l'électricité ;

Vu la proposition de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) en date du 6 novembre 2023,

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé membre du Conseil du Fonds de péréquation de l'électricité, au titre de représentant des autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, M. Charles-Antoine GAUTIER, directeur général de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en remplacement de M. Pascal SOKOLOFF, jusqu'au 10 février 2025.

### **Article 2**

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 17 juin 2024

Pour le ministre et par délégation :  
La sous-directrice du système électrique et des énergies renouvelables,

H. DURAND